LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APF HQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 76 — Mercredi, le 14 septembre 1983 — 12 pages 0.50

A Lethbridge

Camp Cartier 1983

Par Ronald St-Jean

Où trouve-t-on une oasis en plein milieu de la prairie? Si vous aviez dit "Cypress Hills", vous auriez eu raison et c'est justement là que s'est déroulé le 5e annuel Camp Cartier.

Camp Cartier, un projet du comité d'éducation de la Régionale de Lethbridge, vise à promouvoir la langue et la culture française tout en accordant à l'élève de 5e à 7e année l'occasion de pratiquer la langue française dans un milieu totalement à l'écart de la salle de classe.

Une réussite, vous demandez? Absolument et sur tous les points.

D'abord, Cypress Hills est une île de verdure dans une mer de prairie jaunâtre située à 75 kilomètres sud-est de la ville de Medicine Hat. Pourquoi, vous vous demandez, ce système de collines, sapins, lacs et ruisseaux existe-t-il à cet endroit presque aride?

Lors de la dernière ère glaciaire, ce coin de la province n'a pas été gravé par les forces de la nature et le résultat est le Cypress Hills d'Alberta et de la Saskatchewan.

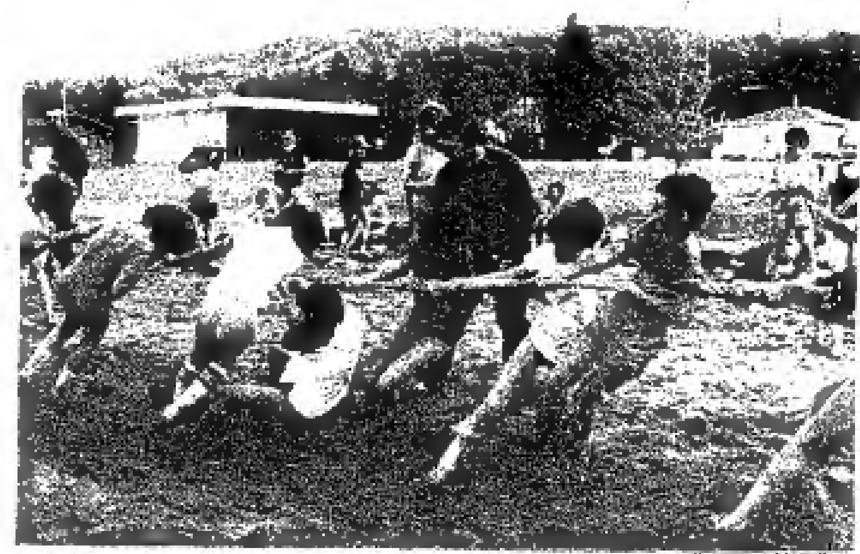
Dès leur arrivée au camp, les jeunes se sont installés dans leurs cabanes qui avaient été baptisées Fort Walsh, Fort Whoop-Up, Fort MaCleod, Fort Malice, Fort Benton et Fort des Toqués (un nom très à-propos pour les garçons qui y résidaient). De plus, chaque jeune faisait partie intégrale d'un groupe d'instruction soit Radisson, Champlain, Frontenac ou Cartier.

Le succès d'un camp dépend toujours des moniteurs du camp et de l'effort répandu pour sa réussite. Nos moniteurs cette année étaient Albert Joly, Côme Trudel, Judith Meunier, Gérard Meunier et Ronald St-Jean. Il ne faut jamais oublier les cuisiniers, Lise Mailhot, Claire Gignac et Daniel Lemire Hoyt qui oeuvraient à temps plein à nous rendre des plats que dévorerait un cordon-bleu, de jalousie.

Parmi les activités de la semaine il y avait l'orientation, le plongeon, la randonnée, l'artisanat, la natation, les feux de camp, les jeux Olympiques (à la mode Camp Cartier), le jeux des animaux et un trajet à Fort Walsh. Nous, les moniteurs on aimerait oublier la bataille d'eau de jeudi après-midi où 3 moniteurs se sont fait attaqués injustement par 41 élèves portant des sceaux d'eau. Après une bataille acharnée, les jeunes ont remporté la victoire - mais de justesse.

Les jeux Olympiques ont fait couler les larmes tant on a ri. Parmi les jeux, il y avait le javelot (avec une paille), la course à 3 jambes, la construction de montagne de sable, la course de chevaux de cirque, la tire du bâton, la course d'orientation, l'échange de vêtements, la

Voir JEUX page 2



Rien de plus amusant qu'un jeu de tir à la corde... quand on est gagnant!

A Calgary

Un dialogue sourd entre les Commissions scolaires et les parents

Par Martine Spence

Le mardi 6 septembre, l'assemblée régulière des commissions scolaires avait à l'ordre du jour une question délicate: le transfert des subventions pour les élèves des deux systèmes désirant poursuivre leurs études en Français au Lycée Louis Pasteur.

Du côté de la Commission publique, les efforts ont été minimes pour essayer de comprendre le but de la revendication et d'y apporter des solutions. La demande de transfert de subventions déposée au mois de juin dernier par Monsieur Lefebvre, semble avoir été ignorée jusqu'au soir de l'assemblée. Et là encore, la politesse du langage administratif ne cachait pas moins une forte désapprobation face à l'instauration d'une école française.

La Commission catholique a accepté, il y a quelques mois, de céder l'octroi gouvernemental s'élevant à environ 60% des frais de scolarité au Lycée Louis Pasteur. Elle mettra en place, aussitôt que possible, un programme permettant la transmission physique de ces fonds. Les 40% restant pourraient être couverts par les taxes d'éducation; mais la Commission catholique montre toujours une certaine réticence à se prononcer à ce sujet, ce qui prime un grand nombre de francophones d'une éducation adéquate.

Ils semblerait logique que les responsables des commissions scolaires travaillent dans le seul but de pourvoir aux besoins des enfants en matière d'éducation. Or, il apparait que des considérations d'ordre divers ont bâti des obstacles presque insurmontables pour ces responsables, qui dès lors sont dans l'impossibilité de se vouer à l'accomplissement de leur devoir. Un ordre officiel les aiguillonerait peut-être dans la bonne direction. En attendant, l'enseignement en français sera-t-il considéré comme un luxe réservé à une classe d'élites? Vu la bonne volonté dont font preuve les agents de décision, une action en court prendrait sans doute les années, ainsi on ne peut pas arrêter la croissance des enfants...

Une abeille albertaine

Par Simone Laberge

Une abeille Albertaine vient de naître, c'est ce que le Dr. Tibor Szabo vient d'annoncer du Département de recherche agricole de Beaverlodge.

Le prix des paquets des abeilles importées des Etats Unis étant pratiquement devenu inabordable pour les apiculteurs de l'Alberta, nombreux ceux qui ont tenté l'expérience de l'hivernement de leurs abeilles subissant des pertes de 15% à 50% depuis quelques années.

L'Association des Apiculteurs de l'Alberta (regroupant 500 apiculteurs) s'est penché sur cet épineux problème et en 1979, grâce à des fonds obtenus par le Département de l'Agriculture, dans son programme de recherche, le Dr. Szabo fut embauché. Avec un budget d'un (1) million $ il devait arriver par ses expériences à produire, une abeille qui pourrait survivre aux hivers rigoureux de l'Alberta.

Les recherches du Dr. Szabo ont consisté d'abord à faire une sélection minutieuse de 1,500 ruches recrutées un peu partout en Alberta. De ce nombre (1500) il a choisi les 10 meilleures, celles qui répondaient le mieux aux critères exigées, c'est-à-dire, les plus productives, les abeilles les plus calmes, les moins sujettes à la maladie, etc. De chacune de ces 10 ruches 40 reines ont été engendrées, se qui a permi de partir 400 ruches avec qui il devait faire ses expériences, sous surveillance constante d'experts en la matière. Deux cents ruches ont été placées dans la région de Falher et deux cent à Scandia, (25 milles au sud de Brooks). Le Dr. Szabo voulait arriver à obtenir une abeille adaptée aux différents climats de la province. Et ainsi de suite, à chaque année une nouvelle sélection des ruches les plus productives est faite.

Après 5 ans le programme de recherche est terminé avec des résultats plus que satisfaisants. La perte de l'hivernement avec la nouvelle Abeille Albertaine sera de 2% à 7%. Plusieurs autres qualificatifs sont venus enrichir son réper-

Voir REUSSITE page 2



Simone Secker: à nouveau candidate

Par Marie Bert

Commissaire scolaire catholique à Edmonton depuis 3 ans, Mme Secker se représentera aux élections du 17 octobre. Elle vient de le confirmer au Franco. Rumeur qui courait mais qui n'était pas encore officielle.

Cette femme pleine d'énergie, mère de trois enfants et professeur d'immersion française sur la Base des Forces Canadiennes, se dévoue entièrement à la cause de l'éducation catholique en Alberta.

Les postes prestigieux, qu'elle a remplis au cours des dernières années, lui ont apporté une expérience exceptionnelle. Depuis 1981, présidente du comité provincial responsable du Consortium de l'éducation religieuse pour les écoles secondaires. Depuis 1980, membre de l'exécutif de l'Association des commissaires catholiques de l'Alberta. Présidente sortant de charge du Calder Action Committee où elles s'occupe, entre autres responsabilités, des personnes âgées, des parcs scolaires et communautaires, et même d'héritage culturel. Depuis 1980, membre de la Commission de justice sociale de l'Archidiocèse. Pour ne citer que

Voir INTERVIEW page 3

Découverte apicole suite de la page 1

toire: Par exemple, elle a plus d'endurance au travail, c'est une meilleure travailleuse, elle garde sa ruche très propre, la maladie a moins d'emprise sur elle et en plus elle est moins prompte à attaquer. (Bonne nouvelle pour ceux qui n'aiment pas se faire piquer).

Mais le plus intéressant de l'Abeille Albertaine, c'est son pouvoir de productivité. Il dépasse la moyenne connue jusqu'à présent. (La moyenne albertaine, de miel, produit par une ruche ordinaire est de 150) L'année dernière le Dr. Szabo affirme que sa nouvelle stagière a obtenu une moyenne de 300 livres. Et cette année, la moyenne obtenue dans le sud de l'Alberta est de 436 livres et 291 dans la région de Falher.

Un apiculteur de Falher, Monsieur Jos ans, nous a fait part de ses découvertes. Il croit que la nouvelle abeille offre définitivement de grandes possibilités d'avenir pour l'apiculteur, tant au point de vue de la production qu'au point de vue de l'hivernement. Cependant, certaines techniques additionnelles dans le traitement des ruches semblent vouloir s'imposer si l'apiculteur St-Laurent, qui a participé au programme de recherche depuis 5 veut profiter au maximum de la nouvelle abeille.

Le programme de recherche se termine en 1963, mais les centres éducatifs agricoles de Fairview et de Old ont dorénavant commencé à élever des reines du type de l'Abeille Albertaine qui seront mises sur le marché pour les apiculteurs de l'Alberta.

Jeux suite de la page 1

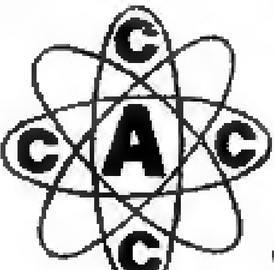
chasse au trésor, la corde dans les pantalons, le souc à la corde et maintes autres.

Le clou de la semaine pour plusieurs des jeunes était le jeu des animaux qui est basé sur la relation prédateur-proie de quelques animaux d'Alberta. Le but des herbivores est de sauver leur vie et de visiter toutes les stations d'eau et de nourriture tandis que le but des carnivores est de prendre autant de vies possible, des animaux sous eux suivant la carte hiérarchique. Eléments et maladies peuvent prendre les vies de tout animal sauf l'homme. L'homme, lui, chasse seulement les 10 dernières minutes du jeu.

La discussion après le jeu est très importante. Les joueurs ont l'occasion de vocaliser leurs sentiments envers leur rôle dans le jeu et c'est aussi une excellente occasion pour discuter des aspects du monde animal tels, la survivance des plus forts, les espèces éteintes, la présence de l'homme, les défenses des animaux. Un des meilleurs attributs de ce jeu est qu'il n'y a pas vraiment de gagnant ou de perdant.

Malheureusement, la fin de la semaine arrive très tôt. Les jeunes partent le coeur lourd, les larmes aux yeux. Les baisers donnés, les aurevoirs dits, les moniteurs se trouvent au milieu du camp désert dans un silence inaccoutumé. Un dernier regard, un soupir profond, une promesse à soi-même de revenir, on tourne le dos à cet endroit, cette camaraderie, cette jouissance mais nos souvenirs nous soutiendront jusqu'à l'an prochain.

Note: Ronald St-Jean, auteur de l'article est le Président du Comité d'Education de l'ACFA régionale de Lethbridge.



CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

Vos intérêts économiques

L'intercoopération régionale

Le phénomène de l'intercoopération nous apparaît comme une nouvelle frontière, au plan socio-économique. Si l'union des individus a donné lieu à un vaste réseau coopératif, on peut affirmer qu'une économie coopérative résultera de la coopération entre les institutions coopératives. A titre d'analogie pour illustrer l'importance du phénomène, nous considérons que l'intercoopération est à la coopération ce que l'automatisation a été à la mécanisation.

LE QUOI ET LE POURQUOI DE L'INTERCOOPERATION?

Au-delà des coopératives primaires regroupant des membres individuels, il existe des associations coopératives constituant les paliers supérieurs du mouvement et donnant lieu à des activités d'intercoopération.

Par intercoopération, nous entendons les relations et les activités réalisées entre différentes coopératives dans la poursuite d'objectifs communs. C'est en 1966 que l'Alliance coopérative internationale a consacré, au Congrès de Vienne, le sixième principe coopératif fondé sur l'intercoopération:

Pour pouvoir servir au mieux les intérêts de ses membres et de la collectivité, chaque organisation devrait de toutes les manières possibles coopérer activement avec les autres coopératives à l'échelle locale, nationale et internationale.

La solidarité intercoopération véhicule un véritable projet communautaire: celui de faire bénéficier les bienfaits de la formule à l'ensemble de la société.

Le point d'aboutissement naturel à l'intercoopération, c'est le coopératisme, c'est-à-dire un ordre socio-économique incorporant un système de valeurs et une structure propre à la doctrine coopérative. Dans ce sens, l'intercoopération régionale véhicule des idées motrices au double palier, économique et social, idées que nous pouvons regrouper sous quatre dimensions:

- La région comme cadre de relance et de restructuration économique.

- L'éclosion d'une conscience économique communautaire.

- Le développement planifié et déspécialisé des secteurs coopératifs.

- L'édification d'une nouvelle société.

Tiré du livre "L'Administration et Le Développement Coopératif, pp. 241 à 243.

Activités socio-culturelles

Samedi le 17 septembre:

Fort McMurray: Epluchette de blé d'Inde au St-Paul Hall de 19 h 30 à 1 hre. Pour plus de renseignements 791-7700.

Vendredi le 30 septembre:

Falher: Epluchette de blé d'inde à la salle Guy Donnelly Sportex de 20 h à 1 hre. Pour plus de renseignements 837-2026.

Samedi, le 1er octobre:

Edmonton: Rally annuel, Francophonie Jeunesse, disco avec André Roy en soirée. Centre Culturel St-Paul. Pour plus amples renseignements 468-1344

Du 15 au 22 octobre:

Edmonton: "Les Fourberies de Scapin", comédie en trois actes de Molière au Théâtre Français d'Edmonton. Pour tous informations supplémentaires téléphonez au 469-0829.

Dimanche le 16 octobre:

Calgary: Assemblée annuelle de la Société Franco de Calgary à la salle Sainte-Famille. Pour plus de renseignements 262-7074.

Au Manitoba

La FFHQ appuie le projet d'amendement constitutionnel

WINNIPEG — Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, a exhorté les parlementaires manitobains à accepter l'entente intervenue en mai dernier entre le gouvernement de la province, le gouvernement fédéral et la Société franco-manitobaine qui précise l'envergure des droits constitutionnels accordés aux Francophones en vertu de l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

Comparaissant devant le Comité permanent des privilèges et des élections de l'Assemblée législative du Manitoba chargé d'étudier les dispositions de cet amendement constitutionnel, M. LeTourneau a souligné que le nouveau libellé de l'article 23 viendra consacrer l'évolution qui s'est manifestée au cours des dernières années dans la province pour assurer un traitement plus équitable à la communauté francophone. Ce nouveau libellé, qui est le fruit d'une négociation de bonne foi entre le gouvernement manitobain et les représentants de la communauté francophone, constitue une solution manitobaine à une réalité manitobaine au chapitre de la reconnaissance du français comme langue officielle.

Aux dires du président de la F.F.H.Q., le Manitoba a une occasion unique de poser un geste historique non seulement pour l'avenir de sa communauté francophone et celui des autres communautés francophones du Canada, mais également pour assurer le renforcement de l'unité canadienne.

M. LeTourneau a, à maintes reprises, souligné le caractère juste et raisonnable de l'entente intervenue en mai dernier. Selon lui, cette entente accorde au gouvernement des délais suffisants pour la traduction des lois et pour l'établissement de services dans les deux langues officielles.

Le président de la F.F.H.Q. n'a pas manqué d'insister sur le fait que les leaders représentant les communautés ukrainiennes, juives, métisses, allemandes, portugaises, italiennes, chinoises et mennonites ont fait part de leur appui au projet d'amendement de l'article 23 présenté par le gouvernement. Cela démontre bien que la reconnaissance officielle du français et la préservation d'un patrimoine multiculturel, pouvaient, à bien des égards, s'avérer complémentaires.

Rappelant l'importance d'enchâsser les droits linguistiques des Francophones dans la Constitution, M. LeTourneau a mentionné les propos récents tenus à Winnipeg par le nouveau Chef du Parti progressiste-conservateur, M. Brian Mulroney, à l'effet que "les Francophones doivent être acceptés comme des citoyens à part entière avec des garanties constitutionnelles".

M. LeTourneau s'explique mal que l'opposant le plus virulent à cette entente soit M. Sterling Lyon qui, alors qu'il était premier ministre, avait signé, au nom du Manitoba, l'entente constitutionnelle de novembre 1981 dans laquelle se trouve la Charte des droits linguistiques.

Pour le président de la F.F.H.Q., l'issu de ce débat sur la question des droits linguistiques des Franco-Manitobains aura des conséquences importantes pour l'unité canadienne: "La législature manitobaine a une occasion unique de montrer au reste du Canada son ouverture d'esprit et sa volonté de traiter avec justice et équité sa minorité de langue officielle. Rater cette occasion ne peut faire autrement que donner des munitions à ceux qui estiment qu'à l'extérieur des frontières du Québec, le français n'a plus d'avenir. La législature manitobaine jouit d'une occasion historique de poser un geste concret pour l'unité et l'avenir du Canada", a conclu M. LeTourneau.

Interview de Mme Simone Secker

suite de la page 1

quelques exemples d'associations et d'organismes où Mme Secker a travaillé. Mme Secker a accepté de répondre à nos questions.

Le Franco: Vous êtes convaincue de la nécessité de l'éducation catholique dans notre âge technologique. Pourquoi?

Simone Secker: Nous entrons dans un âge technologique, très dangereux, où les enfants courent le risque de devenir des robots. A cause de la foi, nos écoles humanisent les jeunes et les empêchent de devenir des machines. L'éducation catholique vise à inculquer aux enfants le savoir, l'autonomie, la discipline personnelle et l'esprit créatif. Et elle leur apprend la responsabilité sociale. En un mot, à devenir de plus en plus humains. L'éducation totale engage la responsabilité sociale et l'action chrétienne.

Le Franco: Et dans cet âge technologique, voyez-vous une évolution chez les éducateurs catholiques?

Simone Secker: Il faut que les enfants réussissent à posséder les matières de leur programme scolaire. Et qu'ils arrivent à l'excellence selon leurs talents naturels. Alors que notre monde actuel est plein de médiocrité, d'égoïsme, de violence qui semble de plus en plus encouragés dans notre société et qui ne doit pas être acceptés. Il faut lutter contre tout cela, donner aux enfants la meilleure discipline dans l'apprentissage. C'est le rôle de l'éducateur d'encourager et de guider les enfants pour qu'ils atteignent leur plein potentiel.

Le Franco: Vous êtes aussi convaincue de la nécessité d'une programmation adaptée aux besoins personnels des jeunes. A quels étudiants songez-vous?

Simone Secker: Je pense aux enfants qui ont besoin d'assistance dans leur apprentissage, aux jeunes handicapés physiquement et mentalement, aux autochtones, aux immigrants qui doivent s'intégrer à un nouveau système. La commission scolaire catholique aide tous ces enfants. Sans oublier les jeunes dans les familles francophones qui ont besoin d'un programme adapté à leurs connaissances linguistiques. D'où la nécessité d'une école française pour respecter le moi profond de nos jeunes.

Le Franco: Et les besoins des enfants très doués? Y pensez-vous?

Simone Secker: Oui. Ils devraient connaître un plus grand défi. D'autre part, il existe aussi un groupe de parents qui voudraient un programme chrétien poussant les jeunes à une action plus immédiate et plus apostolique dans notre société. On devrait répondre au désir de ces parents.

Le Franco: Quelle amélioration voudriez-vous voir réalisée dans le système scolaire catholique?

Simone Secker: La parité financière. Actuellement elle n'existe pas pour les fonds alloués aux écoles. Le système catholique éduque 30% de la population d'Edmonton et il reçoit 25% des fonds. Cela ne reflète donc pas le nombre d'élèves à servir. Je voudrais que les taxes soient divisées selon les élèves de manière juste. Nous avons demandé au ministre de créer des lois pour assurer cette parité.

Le Franco: Maintenant, si vous le voulez bien, touchons un autre sujet: la future école française à Edmonton de la commission scolaire catholique. Quel rôle jouez-vous dans sa création?

Simone Secker: J'ai fait au mois de juin une proposition pour que cette école soit fondée. Si je suis ré-élue, je veillerai à ce que le caractère français de l'école reflète les désirs des parents soucieux de préserver notre langue et notre culture françaises.

Le Franco: Vous aimez votre rôle de commissaire. Pourquoi?

Simone Secker: J'aime les enfants, les gens. J'aime être dans un endroit où je peux influencer l'histoire, où je peux, avec d'autres, décider de l'avenir.

Le Franco: Mme Secker, nous vous remercions.

Le Franco publiera au cours des prochaines semaines des entrevues avec deux autres candidats à la commission scolaire catholique d'Edmonton: Mme Alice Gagné et M. Phil Gibeau.



Mme Simone Secker, commissaire scolaire catholique pendant 3 ans, se représente de nouveau aux élections du 17 octobre 1983.

EDITORIAL

Le français au Manitoba

Les appuis se multiplient

L'Entente de principe intervenue en mai dernier entre le gouvernement du Manitoba, le gouvernement fédéral et la Société franco-manitobaine concernant les dispositions de l'article 23 de l'Acte du Manitoba fait état présentement d'audiences publiques devant le Comité permanent des privilèges et des élections de l'Assemblée législative du Manitoba.

La première intention du gouvernement néo-démocrate de M. Pawley avait été de faire voter l'Assemblée législative pour que l'entente en question aie vite force de loi. Vu la majorité dont jouit ce gouvernement à la Législature, s'eût été chose faite, sauf pour l'opposition farouche menée par M. Sterling Lyon et les membres du parti conservateur.

Poursuivit inlassablement par cette opposition vociférante, le gouvernement Pawley a décidé de remettre la question dans l'arène publique. Les intéressés se présentent donc à tour de rôle devant le Comité permanent des privilèges et des élections de l'Assemblée législative du Manitoba, pour y faire valoir leurs points de vue.

Les dispositions de l'article 23 de l'Acte du Manitoba cherchent à consacrer les différentes mesures législatives adoptées dans les treize dernières années par le parlement manitobain en faveur de la communauté franco-manitobaine. Par exemple, en 1970, la Loi scolaire assurait le statut officiel du français comme langue d'enseignement; en 1975, le Bureau d'éducation française était créé; et en 1981 et 1982, des mesures furent prises par les gouvernements conservateurs et néo-démocrates pour garantir des services gouvernementaux en français dans les régions où se trouvent concentrés les Francophones.

Plusieurs se présentent maintenant devant ce comité de la Législature manitobaine pour appuyer ou dénoncer le projet de Loi du gouvernement. Le premier en liste fût le Président de la Fédération des Francophones Hors Québec [FFHQ] M. Léo Létourneau, lui-même un manitobain.

Dans une présentation dont le ton était fort positif, M. Létourneau a fait appel au sens de la justice et à l'ouverture d'esprit sur tout le Canada des membres du Comité. Il n'a pas cherché à relever les fautes du passé préférant mettre l'accent sur le progrès des dernières années et sur le rêve d'un avenir où l'harmonie régnerait à travers le pays et cela dans les deux langues officielles. Pour la FFHQ: "L'acceptation de la proposition d'amendement de l'article 23 de l'Acte du Manitoba constituerait un pas de plus dans la reconnaissance effective de la dualité linguistique de ce pays et une contribution importante à l'unité canadienne".

Mais la FFHQ va encore plus loin et pour la première fois dans sa courte histoire se permet de dire que: "... la reconnaissance officielle du français et la préservation d'un patrimoine multiculturel peuvent, à bien des égards, s'avérer complémentaires. ...En tant que porte-parole des communautés d'expression française vivant à l'extérieur du Québec, nous tenons à rappeler que la question qui est étudiée par votre comité est d'une importance capitale tant pour les Francophones de ce pays que pour d'autres communautés culturelles qui cherchent leur juste place dans le Canada de demain."

Plusieurs communautés ethniques dont les communautés ukrainiennes, juives, métisses, allemandes, portugaises, italiennes, chinoises et mennonites ont donné sans ambages leur appui à ce projet d'amendement de l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

En effet, de plus en plus de groupes et de communautés semblent être d'accord sur un point important, soit que la décision que prendra l'Assemblée législative du Manitoba aura des répercussions nationales.

Le président d'Alliance Québec [organisme qui défend les droits des anglophones au Québec] M. Eric Maldoff, soutient que: "Les amendements proposés pourraient bien amener une nouvelle ère de respect plus grand entre anglophones et francophones au Canada". M. Maldoff ajoute: "Le sujet qui nous occupe transcende même le problème concernant le traitement des minorités linguistiques dans tout le Canada. C'est une question d'unité nationale, qui est au coeur de notre survivance en tant que pays".

Le projet risque d'être amendé et cela naturellement dans le sens d'un amoindrissement de la valeur et de la portée des mesures garantissant des services en français.

L'Association Canadienne-française de l'Alberta [ACFA] a déjà fait connaître son appui à la Société Franco-manitobaine par l'entremise d'une lettre de son président que nous publions dans le cadre des LETTRES OUVERTES de cette semaine.

Il faut croire que tout comme l'appui pour ce projet de loi au Manitoba provient de plusieurs groupes à travers le pays, l'opposition proviendra également d'un peu partout au Canada. Sans doute que le Western Canada Concept, s'il existe encore, s'y oppose.

Il reste à dénombrer tous ceux qui s'opposeront au projet. Mais à part Sterling Lyon lui-même et les quelques bigots de son groupe Il est difficile d'imaginer que l'opposition sera très nombreuse . Le projet jouit d'un appui de plus en plus fort venant de tous les secteurs d'activités humaines et de toutes les communautés ethniques. S'y opposer devient très gênant.

Paul Denis

Lettres ouvertes

L'ACFA appuie les franco-manitobains

L'Association canadienne-française de l'Alberta a salué avec beaucoup de satisfaction l'entente qui est intervenue en mai dernier au Manitoba entre le gouvernement de cette province, le gouvernement fédéral et la Société franco-manitobaine, concernant les dispositions de l'article 23 de l'Acte du Manitoba. L'A.C.F.A. voit dans cette entente des avantages marqués pour la population canadienne en général, mais de façon spéciale pour la population du Manitoba, et plus particulièrement pour les Franco-manitobains.

L'Alberta francophone est d'autant plus intéressée à ce que les droits linguistiques des Franco-manitobains soient reconnus et respectés que l'A.C.F.A. poursuit elle-même des négociations avec le gouvernement albertain en vue d'une reconnaissance législative de ces droits dans le domaine de l'éducation.

L'A.C.F.A. estime que l'entente du Manitoba a été négociée de bonne foi par les partis en cause et que ce serait nier cette bonne foi, et par conséquent faire marche arrière, que de ne pas franchir le pas décisif qui est la reconnaissance législative du français au Manitoba.

L'A.C.F.A. demande donc au gouvernement de l'Honorable Howard Pawley de reconnaître, en assemblée législative, ce qui existe déjà en vertu d'une entente de principe juste et raisonnable.

Par Guy Goyette
Président de l'ACFA
Provinciale d'Edmonton

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Pas une question de jugement

Monsieur le rédacteur,

Ma dernière lettre au Franco m'a apporté des commentaires assez acerbes, qui m'ont quand même donnés quelques bons renseignements.

Je veux assurer vos lecteurs que je n'ai jugé personne mais j'ai voulu placer chacun en face de sa propre conscience, ce qui est différent. Je convoie toute la panophie des situations qui entravent la liberté humaine.

Mais j'ai un combat à mener, et ce combat n'est pas dirigé contre mon clergé dont je connais la valeur et que j'aime beaucoup. Mais pourquoi s'en trouve-t-il toujours quelqu'un qui se retrouve les pouces pris dans cet engrenage?... eux qui paraient-ils ne font pas de politique? On me laisse entendre que la mienne n'est que la recherche malhonnête du paradis perdu et que je commets le même péché que celui d'Adam et d'Eve!?...

Moi je suis convaincu qu'elle vise à la correction des défectuosités d'ordre économo-social sur des bases éminemment chrétiennes de vérité et de justice.

On a pas le droit de deshonorer ainsi un chrétien fidèle. C'est pourquoi je demande instamment à l'Eglise comme je l'ai fait déjà à plusieurs reprises qu'Elle définisse clairement et sans ambiguité sa doctrine sur cette affaire. Cette nouvelle théologie à laquelle je me trouve confronté, me paraît être celle de la stupidité,... pour étouffer une idéologie de lumière et de vérité que seul Satan peut avoir intérêt à refouler...

Sincèrement Hormidas Chauvin,
Girouxville, Alta

A Falher

Remise des diplômes

Par Simone Laberge

Le 6 septembre à l'école Routhier de Falher vingt-quatre jeunes étudiants, en tenue de circonstance, viennent accompagnés de leurs parents et amis, couronner leurs douze années de scolarité.

Le principal de l'école, Monsieur Raymond Despins, au cours de la remise des diplômes offre ses félicitations accompagnées de chaleureuses poignées de main, et souhaite à tous beaucoup de succès, de la chance et surtout de la persévérance dans leur nouvelle expérience de la vie, vécue dans le monde des adultes, ou comme étudiants dans des établissements spécialisés pour se qualifier dans une carrière ou une profession.

Monsieur Gérard Nicolet, ancien gradué de l'école de Falher, maintenant Administrateur de la ville, demande aux gradués de s'inspirer de l'exemple des pionniers. Il leur dit que pour réussir dans la vie, ou qu'ils soient, ils doivent avoir beaucoup de tenacité et ne jamais s'avouer vaincu, même dans les temps les plus difficiles. "Ayez un idéal et suivez-le..."

Voir DIPLOMES page 9

Au Manitoba

Document présenté au Comité constitutionnel

Dans un long document qu'elle a présenté à M. Penner, procureur général du Manitoba et au Comité Constitutionnel sur l'article 23, la Société canadienne du français à l'Université fait l'historique des circonstances qui, depuis l'abolition des droits linguistiques des Franco-Manitobains en 1890 (Article 23 de la Constitution), ont amené d'abord l'interdiction du français dans les écoles puis son déclin dans l'enseignement.

Selon le président général André de Leyssac, un nouvel espoir surgit pour les Franco-Manitobains à la fin de l'année 1979 lorsque, dans le cas de Georges Forest, la Cour suprême rétablit la Constitution dans son état primitif. Trois ans plus tard, le nouveau premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, affirmait en outre son appui de la culture canadienne française et proclamait que la province du Manitoba était officiellement bilingue.

Cependant des complications surgissent maintenant par suite du contraste qui existe entre la proclamation de M. Pawley: "Le Manitoba est officiellement bilingue" et la déclaration publiée récemment par le bureau de M. Penner: "Le Manitoba ne va pas être bilingue". Dans une brochure intitulée "Constitutionally speaking" qu'on se refuse de faire traduire en français, il est stipulé que l'application de l'article 23 serait restrainte à certaines zones limitées, et l'on craint maintenant que des mesures encore plus restrictives ne soient imposées.

Dans le même document, la S.C.F.U. demande au procureur général du Manitoba pour quelles raisons il n'a pas donné suite à la proposition de faire rétablir les langues à l'Université par le moyen de la législation provinciale. Elle questionne également si le procureur général à l'intention de poursuivre M. Doern en vertu du code criminel. Ce dernier affirmait le 22 juin 1983 à la radio qu'il tirerait sur l'institutrice ("I would shoot the teacher) qui conseillerait à son enfant d'apprendre le français.

En ce qui concerne la Société canadienne du français à l'Université, il ne serait pas nécessaire d'adopter les mesures restrictives proposées par M. Penner si l'on encourageait l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur. La première disposition à prendre serait donc de faire rétablir les langues à l'Université et l'on pourrait reculer l'échéance des services intégraux jusqu'en 1993 comme cela a été décidé pour la traduction des lois.

Le document de la S.C.F.U. fut présenté le 8 septembre au Comité constitutionnel présidé par M. Penner.



CBXFT RADIO-CANADA

Samedi

17 septembre

07h30 CALIMERO
07h45 MERCI M. NOE
08h00 NILS HOLYERSSON
08h30 VOYAGES DE TORTILLARD
09h00 REMI
09h30 CANDY
10h00 ULYSSE 31
10h30 LA VALLEE SECRETE
11h00 HEROS DU SAMEDI
12h00 SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
13h00 D'HIER A DEMAIN
14h00 CINE-FAMILLE:

Début. Le Chien matelot. Aventures réalisées par Nikolai Kochelev. Des marins recueillent un chien sur leur navire. L'animal leur témoigne sa gratitude d'une façon bien canine (russe).

16h00 TELEJOURNAL
16h15 LES CHINOIS
17h00 BASEBALL DES EXPOS:
Montréal à Pittsburg
20h00 LES CHOCS DE LA VIE
20h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
21h30 COURSE AUTOUR DU MONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"COMME UN TAUREAU SAUVAGE" Drame biographique réalisé par Martin Scorsese avec Robert de Niro. Au début des années 40, Jake La Motta, après une expérience de délinquance, trouve dans la boxe professionnelle un exutoire à sa rage intérieure. (amér. 80)

Dimanche

18 septembre

07h30 DOCTEUR DOOLITTLE
08h00 TOM & JERRY
08h30 LES VOYAGES DE TORTILLARD
09h00 CONTES DE LA FORET VERTE
09h30 KLIMBO
09h45 SI TOUS LES GENS DU MONDE
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
11h30 FOOTBALL CANADIEN:
Toronto à Hamilton
14h30 COUP D'OEIL
15h00 FILM D'ART
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h05 LE SENS DES AFFAIRES
19h00 COURT-CIRCUIT
19h30 LES BEAUX DIMANCHES:
Portrait show - Céline Dion
20h30 TELEJOURNAL
20h50 LES BEAUX DIMANCHES:

L'Aide-mémoire. Dramatique de Jean-Claude Carrière. Avec Ghislaine Paradis et Jean Faubert. Jacques habite un bel appartement du centre-ville. Il inscrit dans son aide-mémoire la liste des amoureuses qu'il reçoit la nuit. Survient Suzanne, qui cherche un ancien amoureux dans l'immeuble. Elle entre chez Jacques et s'y installe graduellement. Une intrigue sentimentale se noue entre les deux. Adaptation et réalisation: Florent Forget.

22h40 LE REGIONAL
22h55 PRESENTATION CINE-CLUB
23h00 CINE-CLUB:

"LE CAROSSE D'OR" Comédie réalisée par Jean Renoir avec Anna Magnagni et R. Rioli. Dans un royaume imaginaire arrive une troupe de comédiens. (Fr. 52)

Lundi

1º septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 RIEN QUE POUR VOUS
11h30 STAR TREK
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"CAP HORN" Documentaire réalisé par Yves Hussenot. D'août 1977 à mars 1978, quinze voiliers se sont affrontés dans une course autour du monde (Fr. 78)

16h00 BOBINO
16h30 LES SCHTROUMPFS
17h00 LE GRAND FRERE
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 DROLE DE VIE
19h30 TERRE HUMAINE

(Emission avec sous-titres codés pour les malentendants). Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset. Avec Marjolaine Hébert, Guy Provost, Alain Charbonneau, Aubert Pallascio, Élisabeth Chouvalidzé, Sébastien Frappier, Sébastien Richard, Mitsou Gélinas et Sylvain Dupuis. Frédéric craint de perdre François depuis le retour inattendu de sa mère. Josée essaie de convaincre François d'avoir un entretien avec celle à qui il a tant à reprocher. Laissés seuls, enfin, la mère et le fils essaieront de se comprendre. Réal.: René Verne.

20h00 POIVRE ET SEL
20h30 LA BONNE AVENTURE
21h00 QUINCY
22h00 SPORTS-ALBERTA
22h05 LE TELEJOURNAL
22h30 LE POINT
23h05 COUP D'OEIL
23h20 NANA

Mardi

20 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 DE BIEN BELLES CHOSES
11h30 VIRULYSSE
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

Les Aventures de Rabbi Jacob. Comédie réalisée par Gérard Oury, avec Louis de Funès, Claude Giraud, Suzy Delair et Henry Guybert. Un homme d'affaires a un accident de voiture en pleine campagne. Il cherche du secours et tombe sur un groupe d'agents secrets arabes qui viennent de kidnapper un chef révolutionnaire. Les circonstances l'entraînent malgré lui dans une suite d'expériences surprenantes dont il arrive à se tirer à son avantage (fr.-it. 73).

16h00 BOBINO
16h30 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
17h00 L'INCROYABLE HULK
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 LE VAGABOND
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 TELE-SELECTION:

"LA MORT POUR CAVALIER" (dern. de 2) Drame réalisé par Billie Hale avec Katherine Ross et Sam Elliot. Le père de June fait pression pour obtenir une enquête du Grand Jury. (amér. 82)

22h00 LE TELEJOURNAL
22h30 LE POINT
23h05 RENCONTRES
23h35 LES CHOCS DE LA VIE
24h05 CINEMA:

"LA SAISON DES VOLEURS" Drame policier réalisé par Michel Wyn avec Jean-Pierre Darras, Jacques Balutin. A sa sortie de prison, un homme retourne chez son oncle qui vit d'expédients. (fr. 77)



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

21 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 ZIGZAGS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 GRIZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h30 BASEBALL DES EXPOS: Philadelphie à Montréal
21h30 HORIZON-ALBERTA
22h00 SPORTS-ALBERTA
22h05 LE TELEJOURNAL
22h30 LE POINT
23h05 REFLETS D'UN PAYS

De Trois-Rivières. La coopération en horticulture en Mauricie. Quelles sont les raisons qui ont motivé les horticulteurs à se regrouper? Réal.: Marcel Lamy, CKTM — Trois-Rivières.

24h05 CINEMA:

"CHEVALIER SANS ARMURE" Drame réalisé par Jacques Feyder avec Marlène Dietrich et Robert Donat. Dans la Russie d'avant la Révolution, un journaliste écrit un article qui est jugé anti-impérialiste. (brit. 37)

Jeudi

22 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 LE DROIT AU FEMININ
11h30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"JE VOUS FERAI AIMER LA VIE" Drame sentimental réalisé par Serge Kober Julien Guiomar, Marie Dubois et Jean-Claude Masoulier. Un chirurgien spécialisé en greffes de reins tente de sauver la vie d'un jeune homme paralysé à la suite d'un accident de moto. (fr. 78)

16h00 BOBINO
16h30 TRABOULIDON
17h00 LE ROBINSON SUISSE
17h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 LA VIE PROMISE
20h00 LES GRANDS FILMS:

"LA GUEULE DE L'AUTRE" Comédie réalisée par Pierre Tchernia avec Jean Poiret et Michel Serrault. Durant une campagne électorale, un terroriste s'évade et commence à abattre ceux qui l'ont mené en prison. (fr. 80)

22h00 SPORTS-ALBERTA
22h05 LE TELEJOURNAL
22h30 LE POINT
23h05 A PREMIERE VUE
23h05 CINEMA:

"LES OEUFS BROUILLÉS" Comédie réalisée par Joël Santoni avec Jean-Claude Brialy et Anna Karina. Un publicitaire à l'emploi du gouvernement s'emploi à améliorer l'image populaire du Président de la République. (fr. 76)

Vendredi

23 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 REFLETS
11h30 MORDICUS
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LA CHASSE AU TRESOR
15h30 LES HERITIERS
16h00 BOBINO
16h30 LEGENDES INDIENNES
17h00 LA ROUTE DE L'AMITIE
17h30 LA CLE DES BOIS
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 PAR LES CHEMINS D'AMBROISE
19h30 PILE OU FACE
20h00 DEJA 20 ANS
21h00 HORS SERIE: Shogun
22h00 SPORTS-ALBERTA
22h05 LE TELEJOURNAL
22h30 LE POINT
23h05 VIVRE EN FORME
23h10 CINEMA:

"BONS BAISERS DE RUSSIE" Film d'espionnage réalisé par Terence Young avec Sean Connery et Daniela Bianchi. Une employée de l'ambassade russe à Istanbul offre à l'Angleterre de lui livrer un décodeur de messages secrets. En échange, elle demande que l'agend James Bond l'aide à s'enfuir. (brit. 63)

01h00 CINE-NUIT:

"RETOUR A MARSEILLE" Etude de moeurs réalisée par René Allio avec Ralf Vallone. Un fils d'immigré italien passe son enfance à Marseille et retourne en Italie pour les funérailles de sa tante. (fr.)

L'horaire est susceptible à des changements sans préavis.

Comme un taureau sauvage





Le Carrosse d'or



La Gueule de l'autre



Avis aux consommateurs

Emprunts et cosignataires

Réfléchissez bien avant d'accepter d'être le cosignataire d'un contrat d'emprunt. Bien souvent, on accepte d'être cosignataire par devoir ou par amitié envers des parents ou des amis. En fait, on risque ainsi de compromettre une amitié.

Si quelqu'un vous demande d'être le cosignataire ou le garant d'un emprunt, examinez votre propre situation financière. En acceptant d'être cosignataire, vous vous engagez envers l'établissement financier en cause: vous promettez à ce dernier de le rembourser vous-même, s'il le faut. Or, êtes-vous prêt à le faire?

Examinez la situation de votre parent ou de votre ami. L'établissement financier a probablement de bonnes raisons d'exiger un cosignataire. S'il hésite à courir le risque, c'est peut-être parce que votre parent ou votre ami a trop de dettes ou ne gagne tout simplement pas assez pour pouvoir rembourser. Ce ne serait peut-être pas lui rendre service que de l'aider à s'endetter davantage, et vous pourriez y perdre. En pareil cas, vous auriez avantage à rencontrer le prêteur afin de savoir pourquoi il exige un cosignataire. Vous en tirerez vraisemblablement des renseignements qui vous aideront à prendre une décision. Réfléchissez bien... Si le créancier n'est pas prêt à courir le risque, le pouvez-vous?

Si vous acceptez d'être le cosignataire, demandez au prêteur de vous tenir informé de tout ce qui concerne le compte. Vous éviterez ainsi les surprises désagréables. Vous avez grand intérêt à agir de la sorte, car vous assumez à titre de cosignataire les mêmes responsabilités que l'emprunteur.

Le créancier peut vous poursuivre, l'emprunteur et vous, si les paiements sont interrompus. Selon les circonstances, il peut faire saisir les biens ou engager des poursuites, qui risquent de se solder par la saisie de votre salaire ou de votre compte de banque.

Beaucoup de contrats d'emprunt contiennent une clause de remboursement anticipé, selon laquelle le prêteur peut avancer l'échéance de la dette et demander le solde sur-le-champ, si l'emprunteur a pris du retard dans ses paiements et n'a rien fait pour corriger la situation après avoir reçu un avis écrit à ce sujet. En pareil cas, vous pourriez vous aussi, en tant que cosignataire, recevoir un avis vous demandant de rembourser en un seul paiement la totalité du prêt.

Examinez bien les faits avant d'accepter d'être cosignataire. Avez-vous les moyens de rembourser le prêt si l'emprunteur manque à ses engagements? Bon nombre de cosignataires ne le peuvent pas.

Pour plus de renseignements concernant le crédit, écrivez au

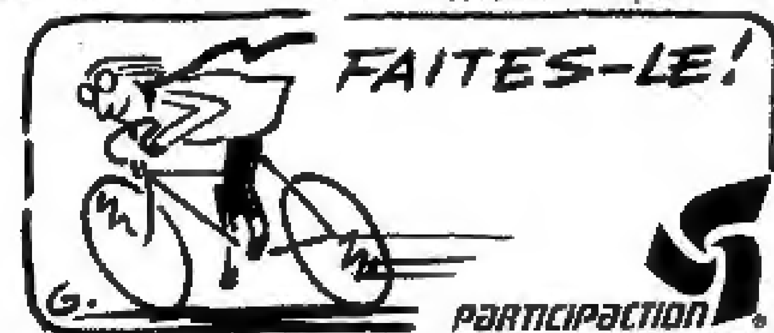
Ministère de la Consommation et des Corporations
Box 1616
Edmonton, Alberta
T5J 2N9

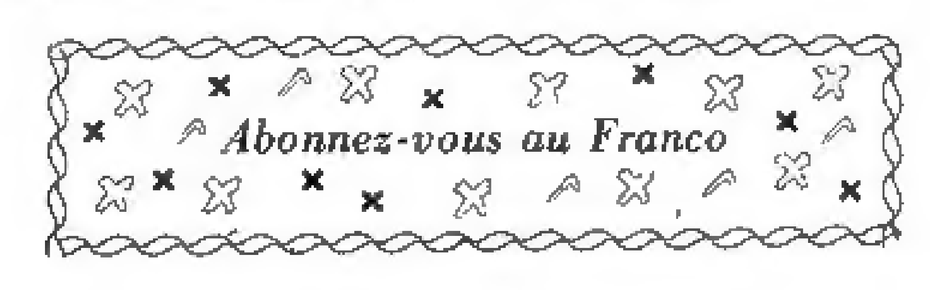
et demandez les publications suivantes:

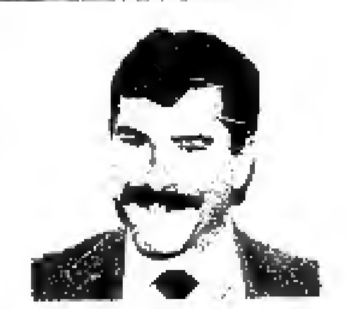
* Credit Worthiness and Credit Reporting Agencies
* How Marital Status Affects Credit
* Endetté?
* Recours juridiques du créancier
* Mortgages
* Quand et comment avoir recours au crédit

ainsi que ces deux brochures:

* Before You Go Under: A Self-Help Financial Management Guide
* Credit: Putting It All Together







Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Réellement tordant!

J'ai cru avec les années, que Phil Esposito s'était royalement trompé lorsqu'il avait déclaré que Scotty Bowman ne faisait qu'ouvrir et fermer la porte du banc des joueurs du Canadien de Montréal. Mon impression fut d'ailleurs amplifiée quand il fut évident que l'équipe ne remporterait plus la Coupe Stanley après le départ de Bowman. Mais ce jugement n'est vrai qu'en partie: ce sont aussi, et surtout, les joueurs qui font l'instructeur.

Ainsi, mon premier exemple est Hugh Campbell, l'ancien instructeur des Eskimos d'Edmonton. Avez-vous remarqué que son équipe, l'Express de Los Angeles, n'a pas remporté de championnat cette année?

Deuxième exemple: les Eskimos d'Edmonton. Ce fut comme un coup de masse lorsque le directeur-gérant Norm Kimball a annoncé que l'instructeur-chef, et remplaçant de Hugh Campbell, Pete Kettela, avait été remercié de ses fonctions.

Je riais à gorge déployée lorsque j'ai appris la nouvelle. Imaginez: le bonhomme va pouvoir rester bien au chaud, chez lui, et empocher les quelques $175,000 que lui versent l'équipe pour la saison. Huit parties pour $175,000 ça fait beaucoup de sous!

Mais c'est plutôt lorsque j'ai entendu les commentaires des partisans interviewés la semaine dernière, que j'ai commencé à me tordre de rire. La grosse majorité, voir même la totalité des gens ont souligné qu'il s'agissait là d'une excellente décision de Kimball. Moi, ça me dépasse! Comment a-t-il pu prendre six mois à se décider pour Kettela et seulement six heures pour trouver son remplaçant? Et Parker? Comment Kimball peut-il convaincre cette population que le vieux Jackie est capable de diriger les Eskimos? Pour ceux qui l'auraient oublié, c'est le même Parker qui a dirigé les Lions de la Colombie-Britannique au début des années '70, et qui a réussi à ... euh... euh... à rester plus de deux saisons avec l'équipe!

C'est finalement quant j'ai entendu le dernier commentaire que je me suis roulé par terre. Imaginez-vous donc qu'un partisan a eu l'audace de dire que c'était à cause de Kettela que les Eskimos n'avaient pu faire mieux que quatre gains à la mi-saison. Pourrais-je vous faire remarquer que sous la direction de Campbell, le génie, les Eskimos n'en avaient que trois à la même période, il y a de ça un an?!

Peut-être les Eskimos remporteront-ils donc une autre Coupe Grey cette année, mais ne me faites surtout pas croire que ce sera grâce à Norm Kimball ou Jackie Parker. Et où est Campbell? Le même bonhomme que l'on n'a pas gardé ici à cause de manque de fonds?... et ce, pendant qu'on paie deux instructeurs?!

Bonne Semaine!

A McLennan

Un nouvel hôpital

Par Simone Laberge

Le ministre provincial des Hôpitaux Son Honorable Dave Russell vient d'annoncer officiellement la construction d'un hôpital à McLennan au coût de 16 millions $.

En effet c'est le 25 août dernier que les Ministres Dave Russel et Marvin Moore sont venus dans la région apporter la bonne nouvelle au bureau des administrateurs de l'Hôpital du Sacré-Coeur de McLennan, Messieurs: Len Pelland, président, Brian Hrab, Administrateur et les directeurs: Paul Gagnon, Fernand Turcotte, André Bremont.

Un budget au coût de 14 millions $ pour la rénovation de l'actuel hôpital, construit en 1954, avait été accepté antérieurement. Question d'économie sur une période de temps, additionnés 2 millions $ pour une nouvelle construction s'avère beaucoup moins dispendieux pour les coûts d'opérations futurs. Cette somme sera récupérée dans deux ans tout au plus de dire les ministres, tout heureux de leur décision.

Le nouvel hôpital sera construit sur un terrain à côté du foyer des vieillards "Nursing Home" et il devrait, à toute fin pratique, pouvoir ouvrir ses portes en décembre 1986.

Qu'adviendra-t-il du vieil hôpital? On l'ignore pour le moment... Peut-être une maison appartement, un Centre Culturel... ou de Recherche... Qui sait!

Diplômes suite de la page 5

La Bourse Turenne, jolie somme de 1,000$ a été discernée à Claudette Roy. Elle a été choisie parmi quatre autres candidats: Rachelle Bergeron, Carl Berry, Connie Gour et Armand Lavoie.

A cette occasion des prix d'excellences sont aussi présentés aux élèves méritants qui se sont distingués dans différentes options de l'enseignement: Ce sont: Rachelle Bergeron, français. Diane Pitre, anglais, meilleure marque académique et meilleure athlète féminine de l'année. Claudette Roy, science, étude sociale et mathématique, Connie Gour, effort soutenu tout au cours de l'année. René Daignault, meilleur athlète masculin de l'année.





Commission de la Fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Directeurs, Planification de l'exploitation des terres du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa, Yellowknife et Whitehorse

Nous cherchons trois gestionnaires compétents dont le mandat consistera à coordonner un programme de planification de l'exploitation des terres dans le Nord canadien, et ce, dans le but de déterminer les usages appropriés des terres et des cours d'eau, de minimiser les conflits qui pourraient survenir à cet égard, et enfin, d'assurer l'exploitation à long terme la plus judicieuse possible des terres et des richesses que recèle le Nord canadien.

Directeurs régionaux

Nous cherchons deux professionnels chevronnés qui dirigeront une équipe d'experts techniques et scientifiques et de planificateurs de métier dans l'élaboration de programmes d'ensemble d'exploitation des terres à travers les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest. Vous serez chargé d'établir de bonnes relations de travail avec des organismes gouvernementaux locaux et fédéraux, des regroupements autochtones, l'industrie privée et d'autres groupes intéressés à la conservation et au développement du Nord canadien. Sous la direction fonctionnelle du directeur général de la région, Programme des Affaires du Nord, vous relèverez, néanmoins, des Commissions de planification de l'exploitation des terres en ce qui a trait aux activités de planification.

Directeurs, Siège social

Nous cherchons aussi un spécialiste pouvant mettre sur pied et gérer une politique d'exploitation des terres, tout en prêtant main forte aux comités consultatifs s'occupant des aspects techniques et administratifs de la planification des terres.

Vous cherchez à faire valoir votre vaste expérience en élaboration et gestion de programmes d'envergure portant sur les champs d'activités suivants : développement social et économique, planification et exploitation des terres, gestion des ressources et protection de l'environnement. Ces trois postes requièrent une solide formation en consultation et négociation à divers niveaux hiérarchiques auprès du gouvernement, de l'industrie privée, des associations autochtones ou de regroupements populaires. Votre grande sensibilité et votre tact sont les qualités qui vous permettront de travailler harmonieusement avec des organismes gouvernementaux et la population autochtone. Il s'agit de trois affectations temporaires qui se termineront en 1985.

Nous offrons une rémunération située entre 47 000 $ et 57 000 $, en fonction de vos qualifications et expérience. Une prime d'éloignement s'ajoute au traitement offert pour les postes situés dans le Nord.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi en indiquant l'endroit où vous aimeriez travailler et le numéro de référence 83-MC-484(1447), à :
Cecil de Bretigny (613) 992-5135
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 15 octobre 1983.
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Royal Commission on the *Ocean Ranger* Marine Disaster — Canada



Commission Royale sur le Désastre Marin de l'*Ocean Ranger* — Newfoundland Terre-Neuve

AVIS

La première partie du mandat de la Commission prévoit que celle-ci doit faire enquête sur le naufrage de l'Ocean Ranger. Les preuves de nature technique recueillies pendant l'enquête seront déposées au cours de la dernière serie des audiences publiques, lesquelles reprendront à l'automne.

Selon la deuxième partie de son mandat, la Commission doit mener une enquête sur les pratiques et les procédures relatives au milieu marin et aux travaux de forage au large de la côte est du Canada. Cette enquête, qui sera menée parallèlement à celle susmentionnée, utilisera principalement trois sources d'information: les dépositions concernant le naufrage de l'Ocean Ranger, les résultats des études entreprises pour la Commission, ainsi que les mémoires et documents que celle-ci aura reçus.

La Commission s'est fixé pour objectif de déterminer des moyens pratiques d'accroître la sécurité des employés travaillant sur les plates-formes de forage au large de la côte est du Canada. Les études réalisées à cette fin touchent principalement les questions suivantes:

- le milieu — évaluation des critères relatifs à la conception et à la mise en application des modes d'exploitation compte tenu du milieu physique;
- le matériel — conception, construction, classification, approbation et équipement des unités de forage utilisées au large des côtes;
- la sécurité — tout ce qui concerne la sécurité des travailleurs en mer (sauvetage, hygiène, accréditation et formation des travailleurs et des membres de l'équipage);
- la réglementation — règles et directives régissant les travaux de forage, et leur pertinence en ce qui a trait à la sécurité du personnel.

La Commission invite les personnes et les organismes bien informés qui voudraient contribuer à ses travaux à lui adresser leurs mémoires d'ici le 31 decembre 1983, à l'adresse suivante:

David M. Grenville
Secrétaire de la Commission
Commission royale sur le désastre marin de l'Ocean Ranger
C.P. 2400
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1C 6G3

Toute précision concernant la présentation et le contenu des mémoires pourra être fournie par M. Grenville.

La date et le lieu pour la tenue des audiences publiques prévues dans la deuxième partie seront annoncés.

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■								■			
2		■						■				
3			■				■					
4				■		■						■
5					■						■	
6							■					
7				■				■		■		
8			■						■			
9		■		■						■		■
10	■				■							
11						■					■	
12							■			■		

HORIZONTALEMENT

1 – Homme d'Etat américain. – Gros perroquet.
2 – Gros singe. – Enlever la vie.
3 – Usages. – Touché. – Bout de la mamelle en parlant des animaux.
4 – Non altéré. – Jaune couleur d'or (pl.).
5 – Interj. – Recherché.
6 – Statue en attitude de prière. – Qui n'a point d'éclat.
7 – Coupé court. – Bière anglaise. – Pron. ind.
8 – Dans lisse. – Etoffe claire de soie crue. – Enlève.
9 – Construit.
10 – Une des Cyclades. – Qui n'a point d'activité.
11 – Sectateur d'Arius. – Choisie.
12 – Evêque de Paris. – En les. – Saint.

VERTICALEMENT

1 – Heureux choix des sons. – Avant-midi.
2 – Du verbe suer. – Te rendre.
3 – Sert à stimuler. – Marques de la joie. – Fin du jour.
4 – Saison. – Lettres jumelles. – Non humide.
5 – Fort construit sur l'île de Montréal en 1671. – Défectuosité physique. – Nég.
6 – Choisi. – Plante potagère.
7 – Equerre. – De la gamme. – Excroissance dure et pointue qui pousse sur certains plants.
8 – Exprime la totalité. – Est égal.
9 – Domaine rural (pl.). – Anciennes monnaies.
10 – Celui qui cause une chose. – Pron. pers.
11 – Filet pour prendre les oiseaux. – Du verbe noter.
12 – Mesure agraire. – Dernier repas. – Vain personnage.

mots cachés

9 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	O	I	S	N	N	E	U	Q	I	F	I	C	E	P	S
2	S	U	I	I	P	E	U	D	S	E	A	T	I	T	C
3	E	R	T	D	R	A	M	A	S	S	E	R	N	E	R
4	R	U	E	I	R	E	A	L	O	S	U	E	R	A	A
5	B	O	T	T	E	S	O	I	R	E	M	T	R	E	K
6	R	N	E	O	V	T	S	T	T	E	A	M	I	R	E
7	A	G	S	U	I	E	E	E	F	I	S	C	D	E	S
8	P	L	A	R	V	E	S	F	N	E	C	A	G	U	J
9	O	E	O	A	R	E	G	E	A	N	U	T	V	S	A
10	S	N	I	A	E	L	N	T	V	N	L	E	U	I	E
11	T	N	T	T	E	E	R	I	I	E	I	L	L	N	A
12	E	E	R	V	N	E	R	T	R	I	N	T	E	E	D
13	S	E	E	T	U	E	R	D	E	S	S	G	U	S	I
14	S	D	S	O	L	U	T	I	O	N	N	E	R	A	S
15	R	L	I	E	U	G	R	O	E	R	E	L	A	V	A

spécifique
sort
site
solutionneras
gleune
serti
suera

Tire
têtes
titre
tour
tuer

Usines

Vaine
vire

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	R	T	E	R	■	P	O	I	N	G
2	■	S	U	A	G	I	R	■	U	S	E	E
3	S	■	T	I	A	R	E	S	■	S	U	N
4	U	R	■	E	L	A	■	E	T	U	V	E
5	R	I	T	■	E	■	R	E	A	■	E	R
6	P	E	R	E	■	C	O	■	S	A	■	A
7	R	U	I	N	E	■	S	P	■	A	I	L
8	I	S	A	■	N	A	S	A	L	■	L	I
9	S	E	S	E	L	I	■	T	I	R	E	T
10	E	S	■	D	E	L	I	R	E	S	■	E
11	S	■	R	E	V	E	N	I	R	■	U	S
12	■	C	A	N	E	■	N	E	A	N	T	■

Arbres
âtre
avaler

Bottes
butin
Croup
crâne
certainement

Développements
dessous

Episodes
êtres

Fesse

Lotiront
larves

Masculins
mortel
mire
midi

Navire

Ourdi
orgueil
ongle

ovule
oser

Paradis
postes

Qualité
quart

Revivre
ramasser
rose
rate

Suir

ANNONCES CLASSEES

A vendre maison (10 ans), 8849 - 93e rue. (2 minutes de la Faculté St-Jean), 4 chambres, 2 salles de bain, garage double, sous-sol fini, 85,000$. Contactez 466-3722.

DIVERS

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 469-7497.

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Dame demandée pour garder bébé 9 mois - 3 matins par semaine, chez moi - ouest de la ville. 452-5490.

Gardienne bilingue requise dans mon domicile (Petrolia) pour fille 5 ans (jardin demi-jours) et garçons (16 mois). Plein temps lundi à vendredi. 125$ par semaine. Débutant le 6 septembre. Contactez Carole 437-4472.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au numéro de téléphone 429-1813.

* Cherche personne honnête, aimant les enfants, pour s'occuper d'un petit garçon de 19 mois pendant la journée, à partir de fin août. Région sud, sud-est, Edmonton. Contacter Isabelle au 477-4465 pendant la journée ou 461-4271 le soir.

Recherche maison de campagne dans un rayon de 15 milles autour de la ville, avec garage. Prix à discuter pour location. Contactez 469-4401 jour et 459-0031 le soir.

Garderais enfants. Crickets Courts près de West Edmonton Mall. 487-6191.

Urgent: Recherche gardienne occasionnelle demeurant près de chez-moi, ou se déplaçant facilement. Mature, expérience avec nouveaux-nés, aimant les enfants, bébé de 15 jours et fillette de 2 ans et demie. (Près de Northgate, Marielle 475-7449)

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

Garderais enfants du lundi au vendredi de 0 à 6 ans. Demandez Diane 461-4277.

A vendre 2 billets d'avion Edmonton-Ottawa (aller seulement) départ le 14 octobre. $125.00 chacun. 469-7193 jour, 454-5939 soir

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Ne mêlez pas plaisir et travail. Les planètes ne semblent pas rendre facile l'activité professionnelle, pourtant essentielle à votre équilibre: peut-être vos appréhensions seront-elles purement imaginaires.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

Méfiez-vous de votre impulsivité qui vous fera commettre des imprudences. Par ailleurs, votre agressivité vous rendra insupportable et sera la cause de vos échecs. Passez la soirée dans le calme de votre foyer.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Rien ne sera acquis: attendez-vous à devoir faire face à n'importe quelle éventualité. Méfiez-vous des mauvaises raisons dictées par l'amour propre car vous serez très susceptible.

Belier — du 21 mars au 20 avril

Des retards sont à prévoir, mais cela ne servira à rien de "râler". Chassez les doutes et essayez de stabiliser ce qui est valable. Il est important que vous sermonniez votre agressivité.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Un changement d'attitude pourrait améliorer vos relations professionnelles. Cette journée sera caractérisée par une oisiveté générale. Ce n'est pas le moment de provoquer des discussions orageuses à propos d'argent.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Attention à une tendance à remettre au dernier moment ce que vous aviez à faire. Soyez vigilant et n'hésitez pas à prendre une voie détournée pour atteindre votre objectif. Vous faites des envieux et des jaloux.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Sur le plan de vos amours, votre vie sera un peu monotone mais calmante; toutefois vous vous ennuierez sans parvenir à déterminer la raison. Le cinéma existe toujours: distrayez-vous.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Les rapports harmonieux seront renforcés. Vous profiterez d'un moment d'abandon pour faire des confidences et vos relations sentimentales seront plus agréables et plus profondes.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Climat romantique mais non exempt de petites difficultés. Vous aurez tendance à la distraction et vous voudrez échapper à votre milieu habituel. Evitez une franchise excessive, mettez la pédale douce à vos revendications.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Donnez votre appui à la personne qui vous aime et vous trouverez la solution aux problèmes qui l'assaillent. Sur le plan des amours, il faudrait une démonstration de bonne volonté de part et d'autre.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Vous connaîtrez des moments de grande détente et un regain de confiance en vous-même, en votre pouvoir de séduction. Vous aurez l'impression que l'être aimé vous comprend et vous devine.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

L'humeur de la personne aimée ne sera pas idéale et il faudra vous montrer aux petits soins pour que votre présence soit tolérée. En aurez-vous la patience? Recherchez les joies simples et ne négligez pas l'amitié.

S.O.P.

paroisses francophones
MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8760 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

Ballet national du Canada cet automne

Par Simonne Clermont

Dancewest présentera le Ballet National du Canada (National Ballet of Canada) aux deux Auditoriums de Calgary et Edmonton sous peu.

En effet, le 23 septembre, à 20 h, à Calgary et le 24, à 14 h et 20 h; les 25-26 septembre à Edmonton, on présentera Don Quixote, une production de Nicolas Beriozoff, avec musique de Ludwig Minkus.

Il s'agit dans Don Quixote d'un ballet en trois actes à la fois très humain, captivant, comique voire même un peu fripon.

C'est dans l'Espagne de Cervantes ("L'homme de la Mancha") qu'on assiste aux aventures chevaleresques de Don Quichotte et de son fidèle serviteur Sancho Panza alors que ces derniers sont à la recherche de la "femme parfaite"; on y rencontre les jeunes amants Kitri et Basilio, les Driades et les bohémiennes passionnées.

Pour les représentations des 23 et 25 on pourra y voir les danseurs Veronica Tennant et Raymond Smith, tandis que Nadia Potts et Marco Pierin seront au poste les 24 en matinée et 26 le soir. Enfin, Mary Jago et Tomas Schramek figureront le soir du 24.

On peut se procurer des billets chez Bass aux prix de 18., 16., 14. et 12. dollars. Pour usage de votre carde de crédit, veuillez appelez 488-4826 (Edmonton) et 269-6577 (Calgary).